

DEMANDE DE PERMIS DE CAPTAGE DES EAUX SOUTERRAINES

Municipalité

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

(Les mesures officielles sont les mesures métriques) Date :

Nom du propriétaire : Numéro de permis :

Adresse actuelle : N° Tél. :

Code postal :

LOCALISATION DU CAPTAGE

Adresse civique :

Municipalité :

Lot : Coordonnées GPS X : Y :

ou numéro du cadastre du Québec :

Numéro séquentiel :
(Ministère de l'environnement)

TYPES D'OUVRAGES DE CAPTAGE

Puits tubulaire (artésien) Puits de surface

Pointe filtrante Captage de source

Puits rayonnant (caisson) Drains horizontaux

Capacité de pompage recherchée
(besoin en eau à combler)

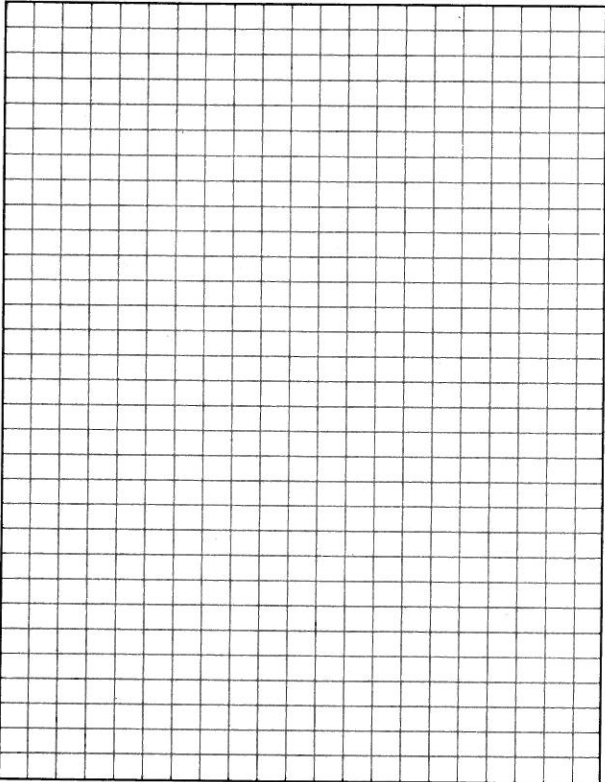
Le schéma de localisation montrant la distance de l'ouvrage de captage
par rapport à tout système étanche et non étanche de traitement
des eaux usées (incluant ceux des voisins)

Numéro de permis, émis par la Régie du bâtiment du Québec, de la
firme qui effectuera les travaux d'aménagement de l'ouvrage de
captage :

Nom:

Adresse:

Tél.:



Indiquer (OK) si respecté Indiquer (N/A) si non applicable		
DISTANCES ET EXIGENCES À RESPECTER	N° de l'article du règlement	OK ou N/A
Objet de l'article		
Distance séparant un ouvrage de captage des systèmes de traitement d'eaux usées pour les nouvelles constructions.	5	
Aménagement d'un ouvrage de captage dans la zone inondable à récurrence 0-20 ans.	6	
Aménagement d'un ouvrage de captage dans la zone inondable à récurrence 20-100 ans.	7	
Distance séparant un ouvrage de captage d'une parcelle en culture.	8	
Obturation d'un ouvrage de captage non utilisé.	9	
Distances séparant un ouvrage de captage des systèmes de traitement d'eaux usées dans les cas de constructions principales existantes au 15 juin 2002.	53	
Distance séparant un ouvrage de captage d'une parcelle en culture dans les cas de constructions principales existantes au 15 juin 2003.	54	

CERTIFICATION DES PRÉSENTES

Je certifie que les détails fournis dans la présente formule sont véridiques et je m'engage, avant d'occuper les lieux, de compléter les travaux mentionnés et respecter toute directive émise par la municipalité et le ministère de l'Environnement.

Signature du propriétaire Date

APPROBATION

Visite des lieux par l'inspecteur municipal, pour fin d'approbation finale, avant que les travaux de recouvrement ne soient complétés.

Approbation de la demande de permis Refus

Approbation des travaux avant le recouvrement Refus

Remarques :

Dates Par :

Officiers municipaux (titre)

Notes : Formules Municipales se dégage de toutes responsabilités pour le contenu de ce formulaire.